



VILLE
DE
MENNECHY

www.mennechy.fr

LETTRE La du MAIRE

numéro 9 - avril 2006

EDITO

27 emplacements disponibles au Cimetière

Les élus du précédent mandat ont fait le choix de la création d'un nouveau cimetière sur un terrain de 3 hectares et demi dans la Remise du Rousset. Une délibération du Conseil Municipal entérina l'achat. **Le Maire de l'époque s'aperçoit alors des forts risques d'inondations, ce qui constitue un obstacle majeur à cette réalisation.**

En 2001, mon équipe municipale, nouvellement élue, fait étudier les possibilités de drainage. Le devis des travaux de réhabilitation avoisine les 4 300 000 €, ce qui rend le projet peu raisonnable ! Repartis dans la recherche d'un nouveau site, les élus arrêtent leur choix sur une parcelle municipale, au lieu-dit de la Butte Montvrain. Etude faite, la construction d'un cimetière sur ce terrain coûterait 300 000 €.

Cependant, cette propriété communale est un stade qui accueille footballeurs et rugby-men **et nous ne voulons pas léser ces nombreux sportifs.** Aussi, faut-il, en étroite concertation avec les présidents des clubs, mener de front le début des travaux du nouveau cimetière et l'ouverture opérationnelle du complexe sportif créé sur la déviation sud.

Un calendrier est établi donnant satisfaction :

- Mai 2006, début des travaux du cimetière, fin de la saison sportive.
- Septembre 2006, le cimetière et le complexe sportif seront utilisables.

Fin 2005, début 2006, le nombre de décès s'avère important. Une réunion de travail, est alors organisée sur ce sujet préoccupant du nombre d'emplacements restant dans le cimetière. Sans alarmisme, des solutions sont envisagées. Ce problème, tout à fait maîtrisable, devient rapidement une rumeur très médiatisée ! **Après une étude approfondie de nos services municipaux, au cœur même du cimetière, le nombre de places disponibles, le 23 mars 2006 est de 27 (moyenne des concessions vendues par an = 18).**

Dans un esprit de précaution, nous avons étudié une proposition de convention de « transit temporaire » avec une commune voisine. C'est une pratique déjà utilisée, car de nombreuses communes ont des difficultés pour créer de nouveaux cimetières. Nous souhaitons ne jamais avoir à utiliser cette convention.

Enfin, un très bon dossier, au crédit de notre service urbanisme, nous permettra d'atteindre 40% de subvention pour notre création.

*Avec nos sentiments
sincères et dévoués*

Joël Monier

**Votre Maire,
Joël MONIER**



ÇA S'EST PASSÉ EN MARS



4 mars : la chorale de Mennechy participait au «Printemps des chorales» organisé par la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE).



10 mars : le CCAS conviait les aînés à un spectacle cabaret au Théâtre de Mennechy. Quinze jours plus tard, nos seniors Menneçois se donnaient rendez-vous pour un Thé dansant.



18 mars : la commune vendait par adjudication trois propriétés.

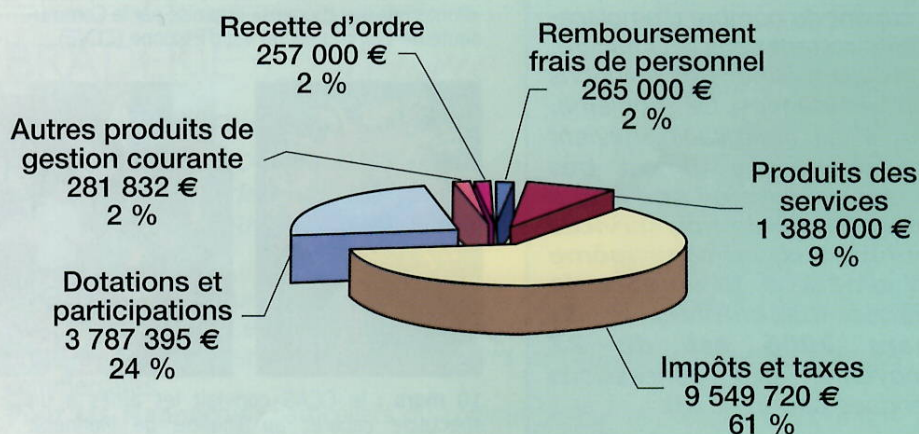


19 mars : la FNACA de Mennechy-Ormyou commémorait le cessez-le-feu en Algérie en présence de Joël MONIER.

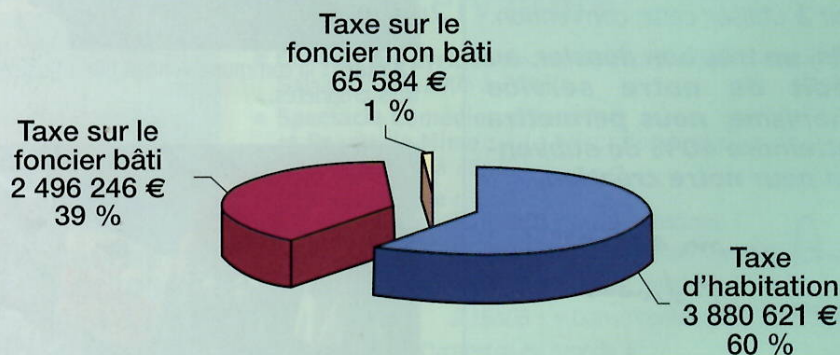
BUDGET 2006 : Pas d'augm

BUDGET 2006	Services généraux	Sécurité, salubrité publique	Enseignement et formation	Culture	Sports et jeunesse
Fonctionnement + Investissement	5 461 749 €	368 227 €	2 949 267 €	2 407 382 €	2 826 227 €
Rapport pour 1000 €	211 €	14 €	114 €	93 €	109 €

Recettes de fonctionnement par nature



Répartition des recettes fiscales



Mennecey poursuivra la dynamique en cours, avec plus de 5 millions d'euros de travaux engagés. Cette année permettra aux Menneçois de voir **la réalisation des grands projets engagés depuis plus d'un an**, tels que



Bernard BOULEY
en charge des Finances
le budget 2006 a été adopté en conseil municipal le 29 mars 2006

la **Maison de la Petite Enfance**, le **nouveau cimetière**, le **nouveau centre administratif**, situé dans l'ancienne ferme rue de Milly, le **complexe sportif de la zac du Rousset**, la fin des travaux de **l'Orangerie et l'installation de la nouvelle bibliothèque**, la réfection des voiries comme la **rue de l'Arcade**, **l'avenue de la Jeannotte**, les travaux de mises en sécurité des **abords des groupes scolaires Sablière et Ormeteau**.

Les recettes d'investissement se caractérisent par la **recherche de plus en plus précise de subventions pour les travaux engagés**. Une enveloppe d'emprunt de 1 800 000 € est prévue pour terminer les travaux du mandat, tout **en maintenant l'encours de la**

Le budget a été adopté par 23 voix «pour» et 0 voix «contre»

Présentation des taux d'imposition

Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagements urbains	Charges non ventilées	TOTAL
276 726 €	3 482 066 €	42 500 €	2 957 113 €	5 059 988 €	25 831 245 €
11 €	135 €	3 €	114 €	196 €	1 000 €



Adjoint au Maire... a présenté... Conseil Municipal 2006.

dette à un niveau inférieur aux communes de même strate démographique.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la collecte et le traitement des ordures ménagères ont été transférés à la Communauté de Communes du Val d'Essonne. La qualité du service

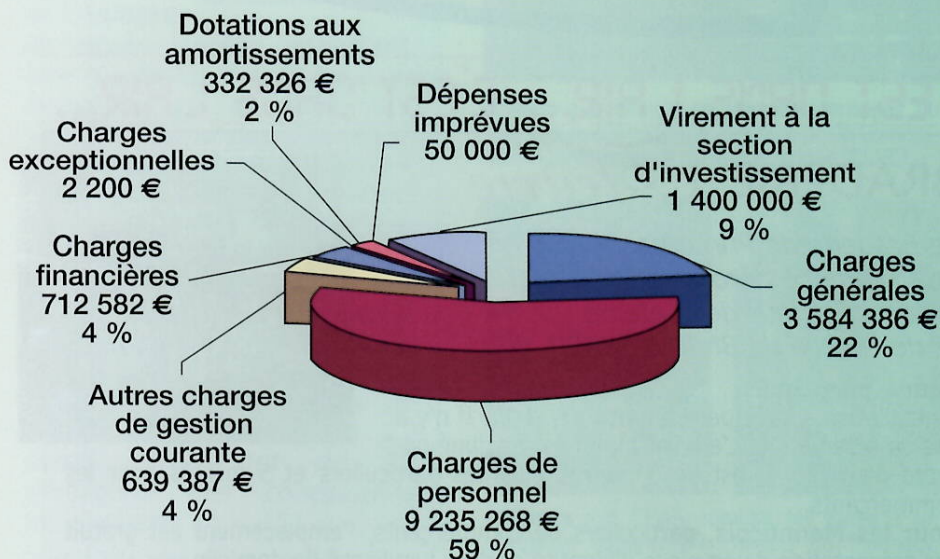
rendu aux Menneçois restera la même.

Les frais de fonctionnement des services communaux progressent de façon limitée.

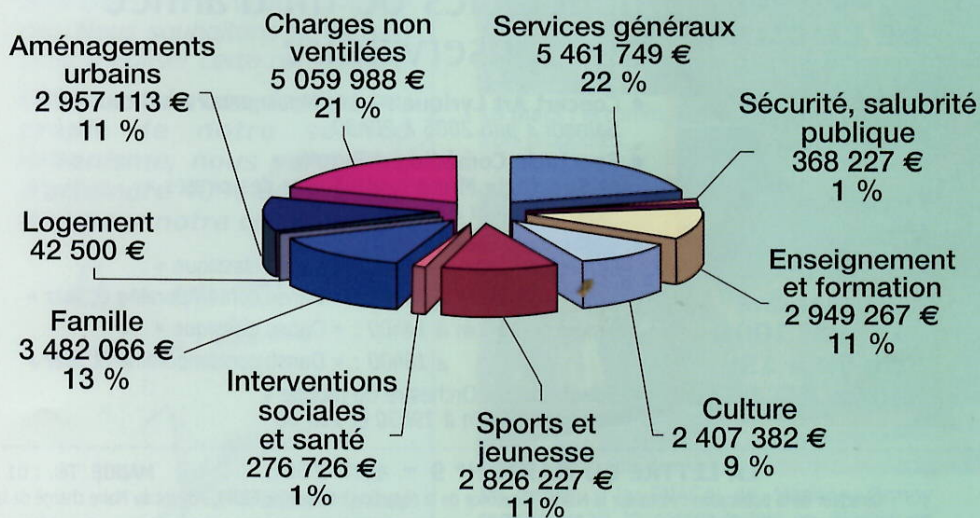
Les recettes de fonctionnement augmentent grâce à la valorisation des travaux effectués en régie par les agents de la ville. La commune doit néanmoins faire face à la baisse de la participation de certains financeurs de projets tels que la CAF ou le Conseil Général, ce qui nous pénalise dans le domaine de la jeunesse et de la petite enfance.

La volonté de l'équipe municipale d'assurer, avec l'implication très active des agents municipaux, la rigueur et la maîtrise des dépenses, permet de poursuivre l'embellissement de Mennecy, d'offrir le meilleur service aux habitants SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION.

Dépenses de fonctionnement



Répartition des dépenses



Opté à la majorité :
10 abstentions
«contre»

Agenda Loisirs

Cinéma « Atmosphère »
 Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi	26 avril	LA PLANÈTE BLANCHE	14h30
Vendredi	28 avril		20h30
Dimanche	30 avril		16h00
Mardi	02 mai		20h30

ORGUEIL ET PREJUGES (VO) 20h30

Principaux événements culturels
 Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	29 avril	« UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE DE LABICHE »	20h30
Théâtre de la Mare au Diable			

Bibliothèque
 Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Mercredi	10 mai	CONTES par la Compagnie « Une sorcière m'a dit »	10h00 salle Marianne
Mercredi	17 mai	ADAPTATION de « Wittilda la sorcière » par les enfants du Centre de Loisirs	10h00 salle Marianne

Derniers jours pour les inscriptions scolaires

Pour tous les enfants entrant en CP, entrant en maternelle et pour tous les nouveaux arrivants :

Inscriptions en Mairie Annexe jusqu'au vendredi 21 avril 2006

- Lundi de 14h à 17h30
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 11h45

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Conservatoire Municipal

Inscriptions Année 2006/2007

Anciens élèves :

Du 15 au 31 mai 2006

(Les dossiers seront transmis par courrier. Fournir une photo d'identité pour les enfants.)

Nouveaux élèves :

Du 1^{er} au 17 juin 2006

Une dernière session d'inscription aura lieu du 4 au 9 septembre 2006 dans la limite des places disponibles.

C'EST DANS L'AIR... C'EST DANS L'AIR...

BRADERIE Fleurie

La Braderie de Printemps – Marché aux Fleurs se déroulera le 14 mai prochain autour de la Mairie et de l'Eglise de 8h30 à 18h00.

Pour y participer :

L'installation s'effectuera à partir de 7h00. Il n'y a pas de réservation. L'emplacement est attribué par ordre d'arrivée. Il est de 3 mètres pour les particuliers et 5 mètres pour les commerçants.

Pour les Menneçois, particuliers ou commerçants, l'emplacement est gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les extérieurs à Mennechy, une participation est demandée : Particuliers : 6 €. Commerçants : 46 € (présentation obligatoire de l'extrait Kbis).

La journée sera rythmée au son des musiques brésiliennes grâce à la compagnie « Les Sambassadeurs ».



BON A SAVOIR...

Carte Jeune 91

Le Conseil Général a reconduit le dispositif Carte Jeune 91. Cette carte nominative est accompagnée d'un chéquier de 150 €. Composé de 16 chèques, il est utilisable auprès de 400 partenaires en Essonne et en France. Libre à vous de décider comment, quand et où l'utiliser ! Pour en bénéficier, il suffit d'habiter l'Essonne, d'avoir entre 16 et 19 ans. Alors, pour une participation de 10 €, vous pouvez obtenir la Carte Jeune 91. Vous pouvez la demander un mois avant le jour de vos 16 ans. Et pour ceux nés en 1986, vous pouvez bénéficier de la Carte Jeune 91 en 2006 si vous avez moins de 20 ans au 1^{er} janvier 2006.

Pour plus d'informations : www.cartejeune91.fr ou 0800 16 19 91

JOURNÉE DE LA GLISSE



Dimanche 14 mai 2006 de 9h à 13h sur la RD 153

Spectacles de fin d'année du Conservatoire

- **Concert Art Lyrique** : « Les Mousquetaires au couvent »
Samedi 3 juin 2006 à 20h30
- **Spectacle Comédie** : « Tartuffe »
et **Spectacle Mime** : « Le Trésor des pirates »
Mercredi 7 juin à 20h30
- **Galas de danse** :
Samedi 10 juin à 16h00 : « Danse classique »
à 20h30 : « Danse contemporaine et Jazz »
Dimanche 11 juin à 14h00 : « Danse classique »
à 16h00 : « Danse contemporaine et Jazz »
- **Spectacle** : « Orchestre du monde »
Vendredi 27 juin à 19h30 et 21h 00